RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00727
Numéro SIREN : 495 006 835
Nom ou dénomination : ABC IMMODIAG

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt 5407

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Dénomination de l'entreprise : SAS ABC IMMODIAG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 39 Rue de la Bastille 44000 NANTES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 5 0 0 6 8 3 5 0 0 0 5 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092020 Net 3	N-1 30092019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	123 959	AG 66 571	57 388	62 283
	Fonds commercial (1)	AH	6 400	AI	6 400	6 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 226	AS 24 055	3 171	7 233
	Autres immobilisations corporelles	AT	143 908	AU 95 997	47 911	69 095
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	113	BE	113	113
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	13 181	BI	13 181	13 181
	TOTAL (II)	BJ	314 787	BK 186 623	128 164	158 306
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	268 805	BY 3 505	265 300	339 447
	Autres créances (3)	BZ	29 177	CA	29 177	57 687
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	617 350	CG	617 350	459 358
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		600
	TOTAL (III)	CJ	915 331	CK 3 505	911 827	857 092
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 230 118	1A 190 128	1 039 991	1 015 398

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 181 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

Déposé au Greffe le 10 MARS 2021 sous le N° 5407 RCS N° 75727

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC IMMODIAG — Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	402 800	496 523
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 734	76 276
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	556 533	583 800
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000	6 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	15 000	6 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	84 749	77 460
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 892	589
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 232	52 952
	Dettes fiscales et sociales	DY	277 017	244 614
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	40 833	26 933
	Autres dettes	EA	16 735	23 051
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	468 458	425 598
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 039 991	1 015 398

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	417 279	381 283
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 075	2 367

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

En Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 23 novembre 2019, la forme juridique est passée de SARL à SAS. Les fonctions de gérant de M. Max Sibéril ont donc pris fin le 23 novembre 2019.
A cette même date Mme Maryse Sibéril a été nommée présidente de la société, et M. Max Sibéril directeur général délégue.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 449		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	104 416		25 943
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 226		
Installations générales agencements aménagements divers	36 342		
Matériel de transport	74 973		1 041
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 552		
TOTAL	170 092		1 041
Autres titres immobilisés	115		
Prêts, autres immobilisations financières	13 181		
TOTAL	13 297		
TOTAL GENERAL	289 254		26 984

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		1 449		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			130 359	130 359
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 226	27 226
Installations générales agencements aménagements divers			36 342	36 342
Matériel de transport			76 014	76 014
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 552	31 552
TOTAL			171 134	171 134
Autres titres immobilisés			115	115
Prêts, autres immobilisations financières			13 181	13 181
TOTAL			13 297	13 297
TOTAL GENERAL		1 449	314 789	314 789

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 449		1 449	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 733	30 838		66 571
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 993	4 062		24 055
Installations générales agencements aménagements divers	20 112	4 393		24 505
Matériel de transport	30 462	13 751		44 214
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 197	4 081		27 279
TOTAL	93 764	26 288		120 052
TOTAL GENERAL	130 946	57 126	1 449	186 623

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	30 838				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 062				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 393				
Matériel de transport	13 751				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 081				
TOTAL	26 288				
TOTAL GENERAL	57 126				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	6 000	9 000	9 014		15 000
TOTAL	6 000	9 000	9 014		15 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		3 505			3 505
TOTAL		3 505			3 505
TOTAL GENERAL	6 000	12 505	9 014		18 505
Dont dotations et reprises d'exploitation		12 505			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 181	13 181	
Clients douteux ou litigieux	9 510	9 510	
Autres créances clients	259 294	259 294	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 972	4 972	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 335	11 335	
Débiteurs divers	12 870	12 870	
TOTAL	311 163	311 163	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 206	4 206		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	80 542	29 364	51 179	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 232	47 232		
Personnel et comptes rattachés	77 196	77 196		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 806	66 806		
Impôts sur les bénéfices	42 053	42 053		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 292	75 292		
Autres impôts taxes et assimilés	15 669	15 669		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 833	40 833		
Groupe et associés	1 892	1 892		
Autres dettes	16 735	16 735		
TOTAL	468 458	417 279	51 179	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 124			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 892			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

M.SIBERIL Max : 750 actions
Mme SIBERIL Maryse : 250 actions

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds ADI ATLANTIC	4 000			4 000	
Total	4 000			4 000	

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il résulte un changement de
réglementation en matière d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux
depuis le 1er janvier 2016.
L'analyse nous a conduit à conclure que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie
limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
En conséquence, nous avons pratiqué un test de dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

En définitive, le test de dépréciation n'a pas conduit à une provision supplémentaire puisque la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL bureautique	1 188	50.00
LOGICIEL Gestion commerciale	747	100.00
Site Internet/Appli web	117 156	33.33
LOGICIEL DAAFS	4 500	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements divers	Linéaire	7 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 7 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 713
Dettes fiscales et sociales	92 081
Total	111 794

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 469
Interets restant à courir	1 469	
Total (1)		1 469

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			66 560	157 519	224 079
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			8 441	107 452	115 893
- exercice			16 881	14 269	31 150
Total			25 322	121 721	147 043
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			16 881	8 696	25 577
- entre 1 et 5 ans			25 322		25 322
Total			42 204	8 696	50 900
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 932	2 932
- entre 1 et 5 ans			666		666
Total			666	2 932	3 598

ABC IMMODIAG
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39 Rue de la Bastille
44000 NANTES
495 006 835 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 JANVIER 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 142 733,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 142 733,55 euros

A titre de dividendes aux associés.....142 733,55 euros
(soit 142,73 € pour chacune des actions)

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
21 avril 2020 (distribution exceptionnelle)	50 000 €	-	-
30 septembre 2019	120 000 €	-	-
30 septembre 2018	-	-	-
30 septembre 2017	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidente

